



**JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES
NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011**



Mise en ligne : mars 2012

L'aménagement des réserves : un enjeu pour le récolement au palais de Compiègne

Marie-Amélie THARAUD, conservatrice du patrimoine au musée national du château de Compiègne

Nous aborderons ici la question de l'aménagement des réserves dans le cadre de la mise en œuvre et de la pratique quotidienne du récolement, en donnant l'exemple du palais de Compiègne. Le palais comprend trois ensembles muséaux (Appartements historiques, musée du Second Empire, musée de la Voiture et du Tourisme) et abrite provisoirement les réserves du château de Blérancourt. Au total, un ensemble de 50 000 œuvres est conservé, aux typologies variées : mobilier, mais aussi peintures, objets d'arts divers, et collections plus techniques pour le musée de la Voiture.

Les réserves de ces différents musées sont situées à l'intérieur même du palais, souvent dans les appartements conçus au XIXe siècle pour accueillir les invités des « séries » de Napoléon III. Or, il s'avère que récolement dans ce type d'espaces, dont les aménagements modernes ont été volontairement limités pour préserver l'authenticité des lieux, est bien plus complexe qu'un récolement dans un édifice moderne conçu pour être une réserve. On se retrouve effectivement confronté aux diverses difficultés communes à tous les musées-monuments historiques. Après avoir observé en quoi ces contraintes liées à l'édifice rendent la pratique du récolement difficile, nous étudierons deux réalisations accomplies par les conservateurs du palais en terme d'aménagement des réserves, pour enfin terminer en évoquant les projets de réserves qui sont actuellement mis en œuvre et qui permettront au récolement de s'effectuer plus sereinement.

S'il est certain que l'externalisation des réserves vers un espace moderne et adéquat simplifierait la conservation et la manipulation des œuvres, la solution d'internalisation qui a été retenue depuis longtemps à Compiègne présente deux avantages : la proximité avec les œuvres, qui facilite le récolement, et l'entretien et la connaissance du bâtiment.

Cependant, le palais, œuvre de l'architecte Gabriel, n'est pas des plus propices à la mise en place de réserves modernes d'autant que la grande majorité des espaces a conservé son état Second Empire. Le palais s'étend sur quatre niveaux, jusqu'à fin 2012 encore sans ascenseur, et se compose de plus de 1300 pièces. C'est un édifice immense, d'une topographie complexe : se déplacer requiert du temps. De plus, pour des raisons liées à l'accueil du public, les réserves ont plutôt été installées dans les étages supérieurs, réparties de manière horizontale. Ainsi, la dispersion et la configuration même des réserves constituent un premier obstacle à leur récolement.

Par ailleurs, l'entretien d'un tel monument historique est nécessairement permanent et lourd : problèmes structurels multiples, provoquant fissures, fuites d'eau, accumulation de poussière, etc. Les sols sont souvent fragiles et certains requièrent une étude structurelle afin d'évaluer leur capacité à supporter un aménagement en réserve. Les réserves de mobilier de série sont les plus affectées par ces conditions : occupant les anciens appartements d'invités, leurs espaces sont souvent étroits, parfois non chauffés et non électrifiés, ce qui n'encourage pas à récoler durant les mois d'hiver. Si du point de vue de la conservation, les objets présents dans ces réserves ne paraissent pas souffrir grâce à l'inertie du bâtiment, qui évite les variations brusques de température, c'est finalement auprès des humains que ces conditions sont le plus difficilement ressenties, rendant la pratique du récolement ardue.

Néanmoins, des efforts importants ont été portés ces dernières années à l'aménagement des réserves, notamment celles du musée de la Voiture et du château de Blérancourt. Les réserves du musée de la Voiture ont été aménagées au cours des dernières années de façon très réfléchie, et ce avec des moyens financiers modestes : les espaces sont chauffés, électrifiés, entretenus régulièrement, les œuvres sont disposées sur des étagères dans des conditionnements adéquats. Les espaces pour manipuler les objets et accueillir du matériel de conditionnement ont été prévus, permettant un récolement aisé.

Les réserves du château de Blérancourt sont depuis 2006 au palais de Compiègne, dans des appartements d'invités. Cette installation provisoire est liée aux travaux d'agrandissement du château de Blérancourt qui ré-ouvrira en 2014. Comme pour le musée de la Voiture, l'aménagement de ces réserves est simple et pragmatique. L'accent a été porté sur la conservation des œuvres, avec un contrôle régulier de la température et de l'hygrométrie, et un système de fermeture des cheminées qui régule l'aération des espaces. De la place a été prévue pour la manipulation des œuvres, et un poste informatique est installé à demeure : ces aménagements, simples, facilitent grandement le récolement. De fait, le récolement des collections de Blérancourt est très avancé.

C'est dans la lignée de ces réalisations effectuées avec réflexion, bon sens, que nous poursuivons actuellement les aménagements des réserves. Ce sont principalement deux zones qui vont être aménagées en 2012. La première va recevoir les trois mille objets passés en anoxie et récolés dans le cadre du chantier des collections, et qui sont actuellement dans leurs bulles d'anoxie. La seconde recevra le mobilier de série. Les œuvres seront installées dans les pièces principales des appartements d'invités, tandis que les petites pièces secondaires serviront de lieux de stockage pour le matériel de récolement (marquage, conditionnement, tables et chaises...). Il s'agira d'optimiser la capacité de rangement de ces espaces tout en assurant un accès aisé aux œuvres : le mobilier sera installé sur deux niveaux d'étagères seulement, pour permettre l'étude et les manipulations. Il sera dépoussiéré, installé et ensuite récolé. Le récolement constitue donc la dernière phase, avant la mise sous housse des objets, de l'aménagement des réserves.

Enfin, le palais doit faire l'objet d'une grande campagne de travaux dans les prochaines années. électricité et chauffage devraient être largement implantés, notamment dans les réserves rénovées. Le palais de Compiègne devrait donc voir un vrai changement dans l'état et la configuration de ses réserves. Le récolement constituera une étape à part entière dans l'installation des objets dans ces réserves réaménagées.